



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général

Agréée Jeunesse et sport

Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

GROUPE ENVIRONNEMENT

Réunion du 24 avril 2026 à Pau

Présents : Janick CAZAUBON, Francis DARRÉ, Claude LUCAS, Albert MALABIRADE, Sophie NERBONNE, Françoise SAYOUS

Excusés : Pascale AOURA, Anne BASSÈRES et Hervé LATKOWSKI

1. Divers

- ❓ Michelle ARRATEIG-BUGAT a indiqué se retirer du groupe compte tenu des autres engagements pris au sein des APNP (CA, permanence, festivités, mal voyants)
- ❓ Francis évoque les bonnes pratiques du randonneur publiées par la FFR et le livret pédagogique existant sur le Grand Tétrás ainsi que le sentier pédagogique en forêt domaniale de Luchon (Haute-Garonne) dédié à la découverte de cet oiseau en danger, emblématique des Pyrénées, créé par l'Office national des forêts (ONF).

2. Point sur les axes d'action identifiés pour le programme 2026

❓ **Connaitre et préserver la biodiversité :**

- a) Janick et Sophie indique la bonne avancée des actions menées par le groupe flore sur des projets de science participative tels que l'**inventaire de la biodiversité communale (ABC de Bagnères de Bigorre)** et la **recherche de volontaires** (fiche de synthèse des travaux du groupe remise aux 3 responsables universitaires suite à la réunion le 13 mars avec Mme Gipsy Peltier, codirectrice des études L1SdV département sciences de la vie) et deux CMI pour de futurs stagiaires ; confirmation (sous réserve d'approbation de la convention universitaire) d'un stagiaire pour la première fois aux APNP pour un mois ; campagne de communication sur le site
- b) Certaines actions des APNP en matière de **sentiers propres** ont été reprises par les communes (ex : Cauterets) et il est proposé de se rapprocher d'elles pour s'y associer. Cette thématique devrait figurer en clair dans les sorties si le ramassage perturbe le rythme de la randonnée. *(pas de référent identifié sur ce thème).*

❓ **Sensibiliser et s'adapter aux changements climatiques :**

- a) Il est noté que le **travail de signalisation** fait pour se protéger des incendies n'est pas fait **pour l'eau** : plusieurs moyens possibles (concevoir un panneau explicatif à placer à un

croisement fréquenté, atelier de compréhension et d'adaptation avec conférence à monter avec un hydrologue ou un représentant agence de l'eau ou compagnie des côteaux de Gascogne (*pas de référent identifié*).

b) Etablir un **baromètre APNP** sur la régression de nos glaciers pyrénéens, assèchement par création de points de vue répétés dans le temps en utilisant nos photos pour en faire une exposition numérique (*pas de référent identifié*).

- ❓ **Promouvoir l'éco attitude et la sobriété : présentation à l'AG 2026 de nos travaux : divers sujets pourraient être évoqués : contenu éditorial de l'exposition cascades de la bibliothèque patrimoniale de Pau ; mise à jour charte de bonne conduite en montagne sur la gestion de l'eau ?** Question évoquée par le CESC (Conseil Economique Social et Culturel) du Parc National (PNP). Dans la mesure où le groupe environnement est très lié aux actions du PNP, le CR de la réunion du 7 avril sera transmise mais c'est un document confidentiel qui ne doit pas être diffusé au plus grand nombre.

(*pas de référent identifié*).

- ❓ **Partenariats :**

prendre attache avec ECOCENE et le Conservatoire des espaces naturels du 64 : un contact a été pris avec le CEN à Billère et un RDV va être organisé (*référent Sophie*), Pour le CEN 65 (*référent Janick pour demander à être informé des actions menées afin de pouvoir continuer à y participer*).

3. Point sur le projet de contenu éditorial de l'exposition « cascades » de la bibliothèque patrimoniale de Pau :

Sont rappelés les objectifs de ce partenariat et les modalités pratiques. Le fait d'avoir reçu la localisation précise des cascades nécessite d'autant plus de revisiter les projets de contenu approximatifs sur divers points. Le contrôle humain s'avère toujours nécessaire sur les résultats de l'IA ! Toutes les propositions de Claude sont adoptées sur le premier document qui sera envoyé à la BP comme prototype, comme convenu selon notre calendrier (fin avril). Sophie recherche d'autres vérificateurs parmi les CDF. Merci d'en parler autour de vous...

Prochaine réunion : **début septembre** avec à l'ordre du jour : avancée des travaux , réflexions sur ce que signifie être un.e ami.e du Parc ? sur l'intérêt d'un maillage de ces associations à l'échelle des Pyrénées dans la perspective des 60 ans du PNP en mars 2027 ?

Sophie NERBONNE

Vice-Présidente

Post réunion : relais du mel **pour participer au signalement des chenilles processionnaires**, que ce soit le signalement de chenilles ou de nids ou de symptômes/ mel de la FFR de Haute

Pyrénées, sollicitée par l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie (ARS) et le Centre Permanent d'initiative pour l'Environnement (CPIE65)

Deux outils sont désormais déployés à l'échelle nationale pour participer à ce recensement :

- une application téléchargeable sur votre téléphone portable (à partir du playstore)

: **Signalement chenilles**

- un site internet : [Présentation \(atlasante.fr\)](https://atlasante.fr)

Vous trouverez le mode d'utilisation de ces deux outils dans le document ci-joint.

Et à partir de ce lien des photos et vidéos pour reconnaître les deux types de chenilles concernées par le recensement : [Médiathèque - Chenille Risque \(chenille-risque.info\)](https://chenille-risque.info)

A noter que la chenille processionnaire du chêne n'est pas encore très présente dans notre département, votre signalement est donc important. L'ARS est également attentive à la présence de chenilles dans les pins à crochet, en altitude, donc si vous en voyez, n'hésitez pas à les signaler !

Votre participation est importante, elle permet à la FFRandonnée 65 d'apporter sa pierre écologique à la forêt des Hautes-Pyrénées !